INTERVIEW Trois questions à Eric Reffuveille *P2* ACTUALITÉS Les badges RFID arrivent *P2* • La fibre optique • Le saviez-vous ? • Objectif Marketplace ! • Distriboîtes *P3* AGENDA *P4* • DEVELOPPEMENT DURABLE Un nouveau contrat pour un Marché plus propre *P4*

La Lettre mensuelle des entreprises de Rungis

Juillet-Août 2015 N°102

ENTRE NOUS

Edito

CULTIVONS NOTRE IMAGE !

Qu'on le veuille ou non, le Marché est l'objet de fascination, curiosité, de découvertes. Nos amis, nos familles, nos clients, les clients de nos clients, les VIP veulent nous connaitre, arpenter les allées du Marché, se donner l'impression de vivre une aventure unique au milieu de la nuit, de nos acteurs, et de nos merveilleux produits. C'est la rançon du succès. Je crois que rien ne peut vraiment arrêter cette soif de découverte.

J'ai décidé, vous le savez, de mettre un terme aux visites « sauvages », d'encadrer les visites non professionnelles et de contingenter les déplacements touristiques. C'était nécessaire car le Marché de Rungis est avant tout notre outil de travail plus qu'une attraction du tourisme « industriel ».

C'est la raison pour laquelle, j'ai confié à un opérateur « Tangram Voyages » le soin de mettre en œuvre cette politique et de se conformer strictement aux règles que nous avons fixées en concertation.

Au cumul du 1er semestre 2015, Tangram Voyages, a accueilli 15 160 visiteurs. Le total 2015 ne dépassera donc pas le maximum contingenté de 25 000 visiteurs. Afin de fluidifier et de désengorger certains pavillons, les visiteurs sont équipés de badge pour être mieux identifiés et, dès la rentrée 2015, une nouvelle segmentation sera effectuée entre les groupes habilités à traverser les pavillons les plus contraints et ceux qui devront se contenter de présentations dans la salle pédagogique du pavillon A4 ou dans les coursives équipées de tablettes d'information (Marée, fruits et légumes) ou de panneaux génériques comme au V1P côté Mecarungis.

Chaque année, avec Tangram Voyages, nous travaillons à l'amélioration du concept, en collaboration avec les différents syndicats professionnels. Dans cette démarche collective, les aspects financiers sont loin d'être déterminants. Ce dispositif étant essentiel à la construction de notre image, chaque visiteur devenant, à l'issue d'une immersion au cœur de Rungis, un véritable ambassadeur de notre Marché. Et c'est toujours avec une petite lueur dans les yeux que le regard de notre interlocuteur s'illumine quand on lui parle de Rungis.

Stéphane LAYANI
Président-directeur général de la SEMMARIS

Rungis MARCHÉ INTERNATIONAL

TROIS QUESTIONS À... ERIC REFFUVEILLE

« FAVORISER LA BIODIVERSITÉ SUR LE MIN EST UNE PRIORITÉ »

Le service Développement Durable est responsable, dans le cadre du programme Rungis Green Business (RGB), de la propreté et de l'hygiène du MIN. Son directeur Eric Reffuveille insiste sur les actions menées récemment en faveur de la biodiversité sur le Marché.

POUVEZ-VOUS VOUS PRÉSENTER ET NOUS PRÉSENTER VOTRE SERVICE ?

Normand d'origine, j'ai travaillé successivement dans le nucléaire puis dans le secteur du traitement des déchets avant de rejoindre la SEMMARIS en mai 2006. Mon premier souvenir du Marché est ancien puisque je me rappelle y être venu à l'âge de 8 ans. C'était dans les années 70, à l'époque où il y avait un cinéma drive-in dans l'enceinte du Marché !
Je dirige aujourd'hui le service Développement Durable qui fait partie de la Direction Technique de l'Exploitation et de la Construction (DTEC). Nous sommes une petite équipe de quatre personnes qui gère, à travers de grands contrats avec des prestataires extérieurs, une PME d'environ 150 personnes

QUELLES MISSIONS CES CONTRATS CONCERNENT-ILS ?

La première mission, qui pèse pour près de 40% de notre budget, c'est celle de la collecte et du traitement des déchets sur le Marché, notamment via le centre de tri Point E et la déchèterie. Les efforts constants que nous menons dans ce domaine, en concertation avec les professionnels, ont porté leurs fruits ces dernières années, tant du point de vue environnemental que financier. En 10 ans, nous avons réussi à stabiliser le coût du traitement des déchets, grâce au développement du tri et à la baisse des tonnages incinérés. Sur 47 000 tonnes de déchets, près de 20 000 tonnes sont désormais valorisées ou recyclées. Les autres grandes missions que nous assurons sont celles du nettoiement des extérieurs du MIN, des immeubles tertiaires et des bâtiments de vente et des pavillons sous agrément sanitaire, le déneigement hivernal, la gestion du réseau d'assainissement des eaux, l'entretien des espaces verts et enfin la lutte contre les nuisibles. Pour toutes les activités sous contrats, nous portons une grande attention à la responsabilité sociale et environnementale (RSE) de nos sous-traitants. Pour ne prendre qu'un seul exemple, les véhicules non-polluants (gaz, électricité, diesel euro 6) constituent un critère de choix pour le nettoiement.

QUELS SONT VOS PRINCIPAUX PROJETS ?

Nous avons entamé en 2014 et 2015 la requalification des 13 hectares d'espaces verts du Marché, avec des aménagements paysagers ou l'implantation de pots lumineux. Pour 2016, nous étudions la possibilité de créer des toitures végétalisées, sous la forme par exemple de jardins partagés. Le projet se situant près de la rue du Caducée, un jardin dédié aux plantes médicinales ou aromatiques me paraîtrait approprié ! Cette ambition s'est traduite par l'implantation de refuges à insectes et par l'installation, en mai, de 12 ruches en terrasse de l'entrepôt des Halles Mandar. Le service Développement Durable réfléchit également activement à notre empreinte Eau. Nous nous interrogeons sur un usage plus économe et sur la nécessité de ressources en eau supplémentaires. La station de pompage implantée sous le C3 constitue à cet égard une réussite reconnue par nombre de nos partenaires.

LES BADGES RFID ARRIVENT...

La SEMMARIS a entrepris, il y a quelques mois, un vaste projet de modernisation des accès au Marché de Rungis. Ce projet innovant a pour principal objectif de fluidifier le passage aux voies de péages tout en rénovant profondément les automates et la technologie.

Après quelques mois de travaux, la SEMMARIS a le plaisir de vous annoncer que les premiers badges sans contact (également appelés badges RFID) seront délivrés dès cet été.

Ces badges permettront un passage plus simple, plus rapide et plus sécurisé au niveau des péages. Grâce au système de radio-identification, les clients, salariés et usagers du Marché n'auront plus besoin d'insérer leur carte dans le lecteur des bornes. Cette technologie permettra également d'optimiser notre système de reconnaissance des cartes évitant ainsi les problèmes de lecture.

La mise en circulation des nouveaux badges s'échelonnera sur plusieurs mois. Dans un premier temps, nous privilégierons les titulaires de cartes défectueuses ; puis, nous élargirons progressivement la distribution aux nouveaux acheteurs et aux clients dont la carte arrive prochainement à expiration, puis aux salariés des opérateurs. Pendant ce laps de temps, vous pourrez continuer à utiliser vos cartes magnétiques puisque les bornes de péages accepteront les 2 supports de cartes.

PLUS D'INFORMATIONS :

Service Péages : 01 41 80 80 76
Rungis Accueil : 01 41 80 80 75

BADGE RFID : MODE D'EMPLOI

Ce qu'il faut faire

Vous disposez d'un badge RFID ?
Présentez-le à 10 cm environ du lecteur sans contact. Inutile de le secouer ! Le lecteur détectera plus facilement votre passage si vous maintenez votre badge en position fixe.

LA FIBRE OPTIQUE

Les usages Internet évoluent avec l'émergence notamment des applications web et des solutions connectées dans le monde de l'entreprise.

La SEMMARIS souhaite accompagner les entreprises du Marché dans cette voie en leur proposant un accès à l'internet très haut débit.

Pour ce faire, elle a signé un accord avec la société COVAGE pour le déploiement d'un réseau fibre optique de presque 40 KM sur le Marché de Rungis.

Ce réseau optique permettra la diffusion des services Internet et de Téléphonie, mais aussi la diffusion de services spécialisés nécessitant le très haut débit (vidéosurveillance connectée sur des appareils mobiles, terminaux de vente connectés aux systèmes de gestion sécurisés, commerce en ligne, vidéo HD et 3D, etc.).

Les entreprises du Marché continueront à s'adresser au Fournisseur d'Accès Internet de leur choix pour accéder à ces services.

QUAND POURREZ-VOUS BÉNÉFICIER DE LA FIBRE OPTIQUE ?

Ce projet de déploiement d'un réseau fibre optique sur le Marché de Rungis a été lancé en avril dernier. Ces travaux seront réalisés de juillet à décembre 2015.

la fibre arrive !
Ici, le Marché international de Rungis
se modernise et déploie la fibre optique
pour un accès au Très Haut Débit
RUNGISTHD
COVAGE
© COVAGE

La SEMMARIS vous informera régulièrement de l'avancée de ce projet et organisera différents évènements de présentation.
La fibre arrive, et vous pourrez en bénéficier dès janvier prochain…
Restez connecté !

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'impact environnemental de la ligne ferroviaire PERPIGNAN-RUNGIS, unique en Europe, est de 4T 680 CO2 pour deux trains complets soit environ 1 600 palettes. En utilisant la route, il faudrait recourir à 60 ensembles routiers semi-remorque dont l'émission quotidienne de CO2 serait de 47T 34 CO2.

En réalité, pour pouvoir disposer de cette capacité,il faudrait mettre en route une noria de 180 ensembles routiers semi-remorque pour bénéficier, en effectifs glissants, de cette disponibilité quotidienne.

Sur l'hypothèse réelle du flux nécessaire de 180 véhicules, l'économie annuelle réalisée grâce au train est de 35 656 T 736 CO2.

A cela, bien entendu, viennent s'ajouter l'engorgement routier sur un axe saturé, l'aspect sécuritaire et bien entendu les problématiques de parking et d'accès aux bâtiments fruits et légumes sur Rungis.

OBJECTIF MARKETPLACE !

SAVEZ VOUS CE QU'EST UNE MARKETPLACE ?

C'est une place de marché 100 % dématérialisée et connectée au Web où se rencontrent de façon organisée Vendeurs et Acheteurs…

Voir les produits en détail, comparer l'offre entre vendeurs, acheter en ligne de façon sécurisée et se faire livrer facilement le tout en un clic, voilà ce que sont les principales vertus d'une place de marché virtuelle pour les acheteurs.

Pour les vendeurs c'est l'opportunité d'avoir un nouveau canal de vente et de business avec l'ouverture vers de nouveaux gisements d'acheteurs, parfois bien au-delà des frontières...

En 2018, plus de 50% de la croissance du e-commerce sera portée par les Marketplace et le B to B online sera deux fois supérieur au B to C.

Les grands acteurs du Web et pure player en Marketplace commencent à arriver sur les segments traditionnels de la consommation en général et de l'alimentation en particulier. Il y aura probablement peu de grandes Marketplace sur ces univers mais la notoriété et la puissance qui seront les leurs feront qu'elles seront des acteurs incontournables.

Dans ce contexte très prometteur représentant un potentiel canal de développement pour les entreprises du Marché, la SEMMARIS mène actuellement une étude sur l'opportunité et les conditions de mise en oeuvre d'une Marketplace dédiée aux produits frais avec les conseils avisés d'experts en commerce électronique.

A suivre très prochainement !

DISTRIBOÎTES

Le planning des distri'boîtes 2015 est ouvert.

Il est l'heure de prendre date et de réserver vos périodes de communication.

Idéalement situées aux 5 portes du Marché, ces boîtes de distribution aux péages constituent un outil incontournable et efficace pour une communication ciblée vers les acheteurs de Rungis.

Tarifs préférentiels pour les opérateurs du Marché : 330 € HT / jour de distribution.

Nouveauté 2015 !
Votre documentation est également disponible simultanément à Rungis Accueil.

Vous voulez en savoir plus :

Direction Marketing & Communication
Régine SANCHEZ
Tel 01 41 80 81 58
E.mail : regine.sanchez@semmaris.fr

EVÉNEMENTS DE LA RENTRÉE

SEPT. PRODUITS LAITIERS

DU 24 AOÛT AU 04 SEPTEMBRE 2015
2 SEMAINES DE PROMOTIONS EXCEPTIONNELLES !
AVEC LES FROMAGES DE SUISSE
3 JOURS D'ANIMATION ÉVÉNEMENTIELLE !
Les Fromages de Suisse.

1er, 2 & 3 Septembre 2015

Opération
Les fromages de Suisse

Animations
& dégustations dans
les pavillons D4/D5

SEPT. GASTRONOMIE

upsg

Les 23-24 & 25 septembre 2015

Fête de la Gastronomie
Animations et Dégustations
dans les entreprises des pavillons F5C/E4/E5

SEPT. LOGISTIQUE URBAINE

21 septembre 2015
Présentation à la Presse et aux entreprises
du Marché d'une offre de PL et VUL propres

OCT. RUNGIS SENSATION

Semaine du 5 octobre 2015
Animations dans le secteur Horticulture et
Décoration

UN NOUVEAU CONTRAT POUR UN MARCHÉ PLUS PROPRE

Le nouveau contrat, qui est entré en vigueur début juin, affiche une ambition forte pour un Marché toujours plus propre

La SEMMARIS a souhaité profiter du renouvellement du contrat de prestation propreté pour le renforcer et accroître les moyens de contrôle des prestations réalisées.

Il a ainsi été attribué à la société Europe Services Voirie, désormais en charge du nettoiement sur l'ensemble des 133 hectares de voiries et autres espaces du M.I.N., du ramassage et de la collecte des petits déchets pour un volume de près de 250 tonnes par an.

DES PRESTATIONS RENFORCÉES

Depuis plusieurs années, des prestations se sont ajoutées au contrat de base : augmentation du nombre de corbeilles et points propreté, aménagements urbains nouvellement installés (jardinières, espaces verts, poubelles, bancs, parvis, abris vélo, bordures, murets, plots …)

Cette nouvelle organisation visera à doubler la présence des équipes dans la journée et déploiera des moyens complémentaires innovants afin de mieux traiter les abords des différents points singuliers tels que les points de collecte du verre, les entrées et abords des restaurants, du Centre de Recyclage des Emballages, de la zone administrative, des plateformes compacteurs et points propreté des bâtiments Fruits et légumes.

UN MEILLEUR CONTRÔLE

Enfin, la mise en place de moyens de contrôle plus performants. Sur simple signalement, le prestataire est chargé de régler les manquements au contrat. Ces contrôles réguliers permettront de faire évoluer le nettoyage (fréquences, horaires…) pour l'adapter plus finement aux réalités et aux besoins.

UN SERVICE MINIMUM REDÉFINI

La sécurité alimentaire est un enjeu majeur pour le plus grand Marché de produits frais du monde, c'est pourquoi, afin de tenir compte des toutes dernières réglementations, le plan de continuité d'activité et de service minimal sera mis à jour dès septembre 2015 afin d'assurer les moyens techniques et humains pour garantir la bonne circulation du trafic sur le Marché en cas de neige ou de verglas, ainsi que l'hygiène sanitaire des abords de bâtiments sous agrément sanitaire.

UN SERVICE GARANTI

Si les prestations du service de viabilité hivernale restent prioritaires par rapport aux prestations de nettoiement classiques, l'objectif de propreté du Marché sera maintenu lors de la mise en place du service hivernal.

Baromètre d'activité

Juin 2015	06-2015	06-2014	Cumul au 30-06-2015	Cumul au 30-06-2014	Variation annuelle (%)
FRÉQUENTATION DU MARCHÉ Nombre de passages acheteurs					
Ach commerce de détail en magasin	56 543	52 611	309 171	311 354	-0,70%
Ach commerce de détail sur marché	32 882	31 359	183 092	184 072	-0,53%
Ach commerce de gros	12 686	11 202	68 710	66 276	+3,67%
Ach Divers	6 081	5 452	32 490	31 677	+2,57%
Ach restauration	5 339	4 951	29 972	29 849	+0,41%
TOTAL	**113 531**	**105 575**	**623 435**	**623 228**	**+0,03%**
NOUVEAUX ACHETEURS	**341**	**292**	**1 870**	**1 938**	**-3,51%**

SAVE THE DATE
18.3
EHENT. ES ASSIT EARCIUN DAEPELL ENIMUS MOLUPTAT UT REPTASP EDITAS EUM-QUOD QUOSAPICTO CULLOREM NONSEQUIBUS, CONE NON CONET HARUNDIO. ET FACCATE PERUNTURES VOLORE. TOTATUR
65261 4149491 6493
ENTRETIENS DE RUNGIS
Innovons pour demain
9e ÉDITION
NOUVELLES TECHNOLOGIES & INNOVATION DANS LE SECTEUR DES PRODUITS FRAIS
LUNDI 12 OCTOBRE 2015 EN MATINÉE
À L'ESPACE RUNGIS
67g
18:59
65261 4149491 6493
Rungis
MARCHÉ INTERNATIONAL
Notre partenaire
PETIT FORESTIER
Le Loueur du Froid

PREVENTION INCENDIE ET PROTECTION DES SALARIES : " LES POINTS DE RASSEMBLEMENT "

Vous l'aurez constaté, les panneaux identifiant les points de rassemblement ont récemment été implantés sur l'emprise du Marché par la SEMMARIS.

Le lieu de rassemblement est l'endroit où sont dirigés les usagers lorsqu'il y a une évacuation. C'est à cet endroit que plusieurs mesures primordiales seront abordées :

- Vérification que la totalité de l'effectif est évacué.
- Consignes sur la suite des évènements : arrêt de travail, réintégration possible des locaux…sur ordre du service de sécurité et de la direction de l'établissement.

Plusieurs raisons peuvent justifier le besoin de procéder à une évacuation du personnel d'un bâtiment : incendie le plus souvent mais aussi fuite ou déversement d'une matière dangereuse, émanation d'un gaz toxique, panne générale d'électricité…

Dans tous les cas, le point critique est l'organisation de cette évacuation. La situation d'urgence peut provoquer une désorganisation du fait de la panique ou de la grande quantité de personnel à gérer dans des conditions difficiles.

La prévention des risques liés à l'évacuation passe par :

- la construction d'un plan d'évacuation avec des exercices d'application
- la formation du personnel d'intervention au maniement des extincteurs/RIA et à la gestion de l'évacuation
- la désignation d'un responsable d'évacuation
- l'information du personnel aux consignes
- les alarmes d'évacuation (sirènes sonores)
- la signalisation des cheminements d'évacuation (signalisation et éclairage de sécurité)

Une centaine de points de rassemblement ont été disposés afin de répondre à ces exigences.

Le Service de sécurité incendie va procéder à la distribution des plans d'implantation de ces derniers de la manière suivante :

- Pour les bâtiments collectifs : un plan par sortie (positionné par la SEMMARIS).
- Pour les bâtiments sans partie commune : un plan par concession.

Une évacuation est toujours lourde à organiser et, si elle est désordonnée peut engendrer des victimes supplémentaires.

- Vérifier l'évacuation complète du local.
- Calfeutrer et mouiller les portes et se signaler aux fenêtres en cas d'impossibilité d'évacuer (fumée dans le couloir par exemple).
- Prévoir assistance aux handicapés.
- Déterminer le sens d'évacuation en rappelant l'interdiction de revenir sur ses pas, sans ordre.
- Evacuer dans le calme en fermant sans les verrouiller les portes derrière soi et en respectant le sens de l'évacuation.
- Gagner la sortie et rejoindre le point de rassemblement dans le calme, en restant solidaire de son groupe afin de rendre effectif les comptages réalisés par les secours.

EN CAS D'URGENCE INCENDIE ET ASSISTANCE À PERSONNE :
PC SECURITE 01 46 86 58 15